



## Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du lundi 12 juin 2023

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisssem HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL.

### **ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2023/2024**

---

#### **Ouverture des engagements :**

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2023/2024 de la Coupe de France (seniors libres masculins).

- **Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Service des Compétitions.**
- **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS.**

*Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via **FOOTCLUBS** avant le 15 juin 2023 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.*

*Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.*

- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2022/2023, vous devez vous inscrire via le menu :**

« Compétitions » / « Engagements » / « Saison 2023/2024 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.

**La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2023 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 52 Euros**

**Information** : Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 20 équipes.  
1<sup>er</sup> tour le dimanche 27 août 2023.

### **COUPE LAuRAFoot 2022/2023 - Finales**

---

#### **SENIORS**

**Vainqueur** : FC EYRIEUX EMBROYE (vs SA THIERS).

#### **FEMININES**

**Vainqueur** : O. LYONNAIS (2) (vs O. VALENCE).

La commission des Coupes remercie le F. Bourg en Bresse Peronnas 01 pour le prêt de ses installations et l'excellente organisation, ainsi que les différents acteurs et la collaboration des différentes commissions et services de la Ligue.

### **DOTATIONS COUPES LAuRAFoot (saison 2022/2023)**

Validées par le Bureau Plénier du 23 Janvier 2023.

## **DOTATIONS MASCULINES (2022/2023)**

### **Perdants :**

- ¼ Finales : 1000 euros
- ½ Finales : 2000 euros

### **Vainqueur :**

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

### **Finaliste :**

- 4000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 50 euros (erratum sur le montant)
- 1000 euros d'équipements pour le club.

## **DOTATIONS FEMININES (2022/2023)**

**Perdantes** ½ finales : 1000 euros

### **Vainqueur de la finale :**

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour 20 joueuses et encadrants) de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

### **Finaliste :**

- 2000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueuses et encadrants) d'une valeur de 50 euros d'équipement :
- 1000 euros d'équipements pour le club.

## **MEILLEURES PERFORMANCES EN COUPE DE FRANCE ET COUPE GAMBARDILLA CREDIT AGRICOLE**

---

### **Coupe de France :**

**Club de ligue :** S.A. THIERNOIS, remise lors de l'AG de la ligue en Juin.

**Club de district :** AV. COTE FOOT, remise lors de l'AG du district de la Loire.

La Ligue sera représentée par M. LONGERE et Mme HARIZA.

### **Coupe Gambardilla CA :**

Club de ligue : AS ST PRIEST, remise lors de l'AG de la ligue en Juin.

## **FINALE REGIONALE BEACH SOCCER**

---

Projet validé par le bureau plénier du 13 février 2023. Lieu et date : A. VESSEaux (07) le dimanche 25 juin 2023.

Validation de la convention avec la Communauté des Communes du Bassin d'Aubenas.

## **COURRIERS RECUS**

**FFF :** Equipements 4è Tour/CF. Noté.

**FFF :** Directives nationales Beach Soccer 2023. Noté.

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance